

**PRÉPARATION À L'HABILITATION  
DU PERSONNEL REALISATION DES OPERATIONS  
D'ORDRE ÉLECTRIQUE EN HAUTE TENSION  
Opérations spécifiques**

Les titres ex : HE... seront à définir au préalable.  
Voir questionnaire remis lors de la demande d'inscription

OBJECTIF	PUBLIC	PRÉ-REQUIS
Etre capable de mettre en application les prescriptions de sécurité lors des opérations spécifiques HT.	Tout personnel chargé d'exécuter des opérations spécifiques sur des ouvrages électriques HT.	- Avoir les compétences techniques nécessaires - Ne pas avoir de contre indication médicale

**NOMBRE DE PARTICIPANTS** : Groupe de 10 personnes maximum.

**CONTENU DE L'ACTION DE FORMATION**

Selon Norme NF C 18-510

THÉORIE		PRATIQUE
<p><b>1. Généralités</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Evaluation des risques et incidence sur le comportement.</li> <li>- Règles de sécurité découlant des dangers du courant électrique.</li> <li>- Les personnes habilitées, les ouvrages électriques.</li> <li>- Les opérations, les zones d'environnement, les documents écrits.</li> </ul> <p><b>2. Opérations en haute tension</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- opérations spécifiques en HT, la consignation</li> <li>- Mission : du chargé d'opération spécifique en HT.</li> <li>- Travaux au voisinage en HT, opérations sur les canalisations électriques.</li> </ul> <p><b>3. La sécurité lors des opérations</b></p> <p><b>4. Les installations électriques HT</b></p> <p><b>5. Conduite à tenir en cas d'incident ou d'accident d'origine électrique</b></p>		<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Prévoir une partie pratique dans l'établissement du salarié</b></li> <li>- Mise en application pratique.</li> <li>- Travaux pratiques sur installations HT de différents types</li> <li>-</li> <li>- Revue des dangers inhérents à ces différents équipements.</li> <li>- À l'issue de l'application pratique, il sera formulé, à l'employeur, un avis, l'aidant à définir le contenu du titre d'habilitation.</li> </ul>
DURÉE MINIMUM	LIEU	ÉVALUATIONS DES CONNAISSANCES
21 heures /3 jours	<ul style="list-style-type: none"> <li>- En entreprise</li> <li>-</li> </ul>	Evaluation théorique et évaluation pratique.

**PÉDAGOGIE**

La formation est dispensée par un animateur compétent et qualifié ayant une pratique régulière des opérations énoncées dans la NF C 18-510. Elle est réalisée à l'aide de support formateur (support informatique, documentations de fabricants...) et de support stagiaire.

Les moyens utilisés seront les plus adaptés possibles pour permettre de visualiser les risques et les mesures de prévention applicables.

Travaux pratiques effectués par chaque stagiaire sur maquette et armoire électrique de formation, contrôle des connaissances assuré régulièrement tout au long du stage.

**Pour les stages en entreprise** : prévoir une salle de formation ainsi qu'une installation électrique sécurisée et adapté à la réalisation d'exercices et de tests pratiques (selon titre d'habilitation).

VALIDATION DES ACQUIS	ÉQUIPEMENTS À PRÉVOIR
A l'issue de la formation, si réussite aux évaluations, UCFE délivrera à l'employeur un avis pour l'habilitation du personnel et une attestation de stage.	EPI adapté pour la partie pratique : chaussures de sécurité, gants ...

**Recyclage recommandé tous les 3 ans.**

Les titres d'habilitations doivent être examinés au moins une fois par an et chaque fois que cela s'avère nécessaire